TERRITORIAUX
CHERBOURG-EN-COTENTIN
la cgt
LE SERVICE PUBLIC territorial
C'EST UN bien PUBLIC

FO
TERRITORIAUX
du COTENTIN

Etes-vous sûrs de vouloir gagner moins et travailler plus longtemps ???

PREPARATION DE LA GRANDE JOURNEE DU 9 JANVIER 2020

RETRAITE PAR POINTS

C'EST (toujours) NON !!!

ASSEMBLEE GENERALE

des personnels de la ville de Cherbourg-en-Cotentin

Mardi 7 janvier de 14h à 17h

Salle polyvalente du Complexe Chantereyne

- **Une pension minimum à 1 800 euros et 75 % calculés sur les 6 derniers mois dans le public et les 10 meilleures années dans le privé.**
- **Un départ à 60 ans pour toutes et tous avec un départ anticipé à 55 ans et 50 ans pour les métiers pénibles et la catégorie active.**
- **Egalité et augmentations salariales femme homme.**
- **La fin des exonérations de cotisations sociales patronales.**

Continuons encore à nous mobiliser en masse sinon demain les pensions de retraites par catégorie, ce sera ça :

CATÉGORIE C (indice 381)

Pension du régime des fonctionnaires : 1323 €

Pension du régime par points Macron : 1000 €

La retraite des fonctionnaires représente 63% du salaire de fin de carrière, et non 75%

CATÉGORIE B (indice 416)

Pension du régime des fonctionnaires : 1444 €

Pension du régime par points Macron : 1015 €

La retraite des fonctionnaires représente 63% du salaire de fin de carrière, et non 75%

CATÉGORIE A (indice 591)

Pension du régime des fonctionnaires : 2052 €

Pension du régime par points Macron : 1450 €

La retraite des fonctionnaires représente 63% du salaire de fin de carrière, et non 75%

Préavis de grève déposé. Pour une journée complète de grève, la règle dès 1/30ème s'applique ainsi seules 5h05 de travail seront retenues sur votre salaire (c'est moins qu'un arrêt maladie !!!).